



PREMIER SYNDICAT FRANÇAIS
DE L'IMMOBILIER
DEPUIS 1960

Paris, le 4 novembre 2014

Le Syndicat National des Professionnels Immobiliers demande le retrait de la surtaxe des résidences secondaires

Alors que le Gouvernement annonce de nouvelles dispositions fiscales dans le futur projet de loi de finances rectificative pour 2014, dont une surtaxe des résidences secondaires, le SNPI s'étonne de la préparation d'une énième taxe sur l'immobilier.

Il faut dire que cette augmentation de 20 % de la taxe d'habitation survient dans un contexte national compliqué où les professionnels comme les particuliers sont épuisés par trop d'impôts.

Dans une conjoncture difficile, les professionnels de l'immobilier s'inquiètent de cette mesure qui serait un nouveau coup porté à une profession déjà marquée par les effets négatifs de la loi ALUR.

Alain Duffoux, président du SNPI, regrette pour sa part qu'une telle décision puisse être annoncée sans aucune concertation préalable avec les représentants de la profession et demande le retrait immédiat de ce nouvel impôt qui sera sans effet positif sur l'offre immobilière dans les secteurs très tendus.

A propos du SNPI :

Créé en 1960, le Syndicat National des Professionnels Immobiliers, présidé par Alain Duffoux, compte actuellement plus de 9 600 adhérents.

Contact presse

Castor & Co • Ann-Katrin Jégo • 06.64.68.84.81 • akjego@live.fr